

SEJOUR RANDO ESCAPADE EN FORET JURASSIENNE

du 05 au 12 juillet 2025
480 € par personne

Ce séjour de randonnée dans le massif jurassien (Les Rousses - 39) vous est proposé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados

Programme (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en fonction des conditions du moment)

Ce séjour est orienté sur la pratique de la randonnée pédestre. Il est ouvert exclusivement aux licenciés FFRandonnée 2024-2025 avec assurance et prioritairement aux adhérents des clubs affiliés du Calvados. Il est fortement conseillé d'être entraîné à la marche en moyenne montagne pour aborder les parcours d'une quinzaine de kilomètres avec des dénivelés positifs de 300 à plus de 600 m prévus.

Samedi 05 juillet :

Arrivée aux Rousses en fin d'après-midi, installation au chalet et dîner.

Dimanche 06 juillet :

Départ du chalet pour une randonnée de 14 km à la Roche Blanche - 400m de dénivelé

Lundi 07 juillet :

Départ pour une randonnée de 15 km à La Cure (le Noirmont) - 620m de dénivelé

Mardi 08 juillet :

Départ pour une randonnée de 16 km vers la montagne des Tuffes en passant par le belvédère des Dappes et le Crêt Pela - 562m de dénivelé

Mercredi 09 juillet :

Matin : randonnée de 8 km au départ du lac de Lamoura - 315m de dénivelé

Après-midi : randonnée de 8 km autour du fort des Rousses - visite de la cave d'affinage - 100m de dénivelé

Jeudi 10 juillet :

Randonnée de 15 km vers la Roche Bernard au départ de Bois d'Amont - 420m de dénivelé

Vendredi 11 juillet :

Matin : randonnée la Dole - 8,5 km - 560m de dénivelé

Après-midi : libre

Samedi 12 juillet :

Retour

A ne pas oublier : chaussures de randonnée, des vêtements de pluie et de change, sandalettes, lampe frontale ou de poche, maillot et serviette de bain, nécessaire de toilette

Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados www.ffrandonnee14.com
5 Rue Guyon de Guercheville - Maison Départementale des Sports - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. 02 79 64 20 57 courriel : calvados@ffrandonnee.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Code APE : 9319Z - SIRET : 42783908900047 - Association de tourisme n° : IM 075100382

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour garantir le bon déroulement du séjour. Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé

Nombre de participants : 15 au minimum, 22 au maximum (l'organisateur se réserve le droit d'annuler le séjour au plus tard le 25 octobre 2024 si le nombre de participants minimum n'est pas atteint).

Coût du séjour

Le coût du séjour est fixé à 480 € par personne (hors assurances facultatives), en pension complète en chambre de 2 personnes (twin) dans le chalet du Grépillon - Rue du Grépillon - 39220 Les Rousses. Pas de chambre individuelle.

Ce prix comprend :

- la pension complète (8 jours / 7 nuits) du dîner du 05 juillet au petit-déjeuner du 12 juillet
- les draps
- l'encadrement des randonnées
- les taxes de séjour
- les visites

Ne sont pas compris :

- le pique-nique du premier jour (05 juillet)
- les transports : voyage aller-retour et déplacements sur place basés sur le co-voiturage
- les assurances facultatives (*nous attirons votre attention sur l'intérêt de l'assurance annulation*)
- le linge de toilette
- les dépenses personnelles
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

Inscriptions

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant et dans la limite des places disponibles (22 max.) **jusqu'au 31 octobre 2024**. Au delà, une liste d'attente sera mise en place.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque d'acompte de 160 € (30%).

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 25 octobre 2025. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par le Comité.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Comité enverra aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin accompagné du solde du séjour avant le **15 décembre 2024**.

Paielements

Acompte de 160 € à la pré-inscription (avant le 31/10/2024)

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 15 décembre 2024.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues

Tous ces règlements doivent être fait à l'ordre du CDRP du Calvados.

Conditions d'annulation de l'inscription

Annulation faite avant le 05 avril 2025 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30€ par dossier d'inscription.

Annulation entre le 06 avril et le 04 mai 2025 : retenue de 50% du montant total du séjour.

Annulation à partir du 05 mai 2025 : retenue de 100% du montant total du séjour.

Cession du séjour

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives

Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados www.ffrandonnee14.com
5 Rue Guyon de Guercheville - Maison Départementale des Sports - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. 02 79 64 20 57 courriel : calvados@ffrandonnee.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Code APE : 9319Z - SIRET : 42783908900047 - Association de tourisme n° : IM 075100382

SEJOUR RANDO

ESCAPADE EN FORET JURASSIENNE

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Numéro de Licence FFRandonnée (saison 2024-2025) : _____

Bulletin à compléter et retourner avant le 31 octobre 2024, accompagné de l'acompte de 160 € à :

CDRP 14

**Maison Départementale des Sports
5 rue Guyon de Guercheville
14200 Hérouville-Saint-Clair**

En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte